



TERMES DE REFERENCE

GESTIONNAIRE DE CONTRATS POUR LES ETUDES DU SECTEUR DE L'ENERGIE ET DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées !

CONTEXTE

Dans le cadre de la formulation du programme Compact de la MCC pour le Togo, le gouvernement togolais a choisi les secteurs énergie et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour y développer des projets structurant pour ainsi lever les contraintes à l'essor de l'économie togolaise. Afin d'étudier la faisabilité technicoéconomique, environnementale et sociale des projets identifiés, le Gouvernement du Togo a recruté des cabinets pour effectuer des études et proposer les modalités de mise en œuvre de ces projets. Ainsi, le Togo prévoit doter son équipe de formulation du programme de(s) gestionnaire(s) de contrats pour assurer la bonne conduite des études dans les secteurs de l'énergie et des TIC.

OBJECTIFS

Travaillant en étroite collaboration avec l'Expert énergie ou TIC, le gestionnaire de contrat doit superviser et gérer l'exécution des contrats liés aux études, en veillant à la qualité et à la conformité des livrables par rapport aux exigences, aux délais et au budget définis.

Spécifiquement, il devra :

- s'assurer du respect par toutes les parties impliquées des termes et des conditions spécifiés dans les contrats ;
- identifier et atténuer les risques potentiels associés à l'exécution des contrats ;
- veiller à la production des livrables conformément aux normes de qualité et aux attentes définies ;
- évaluer régulièrement les processus de gestion des contrats et identifier les domaines où des améliorations peuvent être apportées.

RESPONSABILITES

Sous la supervision de l'expert Energie ou TIC et suivant les directives du Coordonnateur National du Programme Compact du Togo, le gestionnaire de contrat énergie est chargé de:

- superviser l'exécution des études de faisabilité menées par les cabinets pour les projets du secteur de l'énergie ou des TIC;
- gérer le calendrier des livrables en veillant à la conduite des études dans les délais convenus;
- analyser en collaboration avec l'expert Energie ou TIC, la pertinence des propositions de projets énergétiques ou des projets TIC soumis par les cabinets ;

- faire des recommandations techniques soutenues afin d'obtenir des projets réalisables ayant un impact économique et social élevé ;
- étudier les livrables produits et soumettre des observations à l'attention de l'expert Energie ou TIC;
- assurer le suivi et le décaissement des fonds en coordination avec les processus financiers établis;
- garantir le respect des normes de qualité et des exigences contractuelles dans les études de faisabilité;
- identifier les risques potentiels liés à l'exécution des études et proposer des solutions adéquates;
- contribuer à l'élaboration du document de programme du Compact du Togo ;
- participer à des réunions de coordination pour assurer une communication fluide entre les parties prenantes;
- soumettre à l'expert Energie ou TIC, des rapports mensuels sur l'évolution des études, les calendriers et les décaissements;
- contribuer à l'évaluation continue des processus et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

PROFIL ET QUALIFICATION

Les consultants doivent prouver qu'ils peuvent se prévaloir d'une qualification avérée pour les postes ci-après :

1. Gestionnaire de contrat de projet du secteur de l'Energie: Infrastructures (approvisionnement, distribution, demande et accès)

- Diplôme universitaire Bac+5 en génie électrique ou tout autre domaine équivalent
- Au moins 5 ans d'expérience générale dans les travaux liés soit à l'approvisionnement, soit à la production, soit au transport, soit à la distribution de l'énergie dans le secteur privé ou public
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions de réalisation de travaux liés à l'approvisionnement, la production, le transport ou la distribution de l'énergie
- Expérience dans les études, la planification, la programmation et la gestion des projets dans le secteur de l'énergie (approvisionnement, production, transport, distribution) dans divers pays notamment dans les pays africains
- Connaissance des modèles économiques et de financement dans le secteur de l'énergie

2. Gestionnaire de contrat de projet du secteur de l'Energie: Réformes

- Diplôme universitaire Bac+5 en génie électrique, économie, gestion, droit ou tout autre domaine équivalent

- Au moins 5 ans d'expérience général démontrée dans la gestion de contrats et/ou de projets, de préférence dans le secteur de l'énergie
- Avoir réalisé au moins une (01) mission de pilotage de réformes de préférence dans le secteur de l'énergie
- Connaissance des politiques et des réglementations du secteur de l'énergie
- Expérience dans la conduite du changement et des réformes institutionnelles

3. Gestionnaire de contrat de projet du secteur des TIC: Connectivité

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4/5 en Informatique et/ou télécoms, sécurité des systèmes informatiques et des réseaux ou dans un domaine lié aux TIC ou équivalent
- Au moins 3 ans d'expérience démontrée dans la gestion de contrats et/ou de projets, de préférence dans le secteur des TIC
- Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur des TIC sur des travaux liés à la connectivité à grande échelle
- Avoir effectué au moins une (01) mission de réalisation ou conseil sur la connectivité à grande échelle
- Connaissance des politiques et des réglementations du secteur des TIC
- Connaissance des modèles économiques et de financement dans le secteur des TIC

4. Gestionnaire de contrat de projet du secteur des TIC: Digitalisation des paiements

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4/5 en Informatique, en finance digitale, en sciences économiques et de gestion ou équivalent
- Au moins 3 ans d'expérience démontrée dans la gestion de contrats et/ou de projets, de préférence dans le secteur des TIC
- Au moins 5 ans d'expérience dans les services de paiement électronique ou similaire dans le secteur privé ou public
- Avoir effectué au moins deux (02) missions de digitalisation des paiements ou de conseil sur les paiements digitaux
- Connaissance des politiques et des réglementations du secteur des TIC
- Connaissance des modèles économiques et de financement dans le secteur des TIC

5. Gestionnaire de contrat de projet du secteur des TIC: Hub d'innovation digitale

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4/5 en Informatique, en sciences économiques et de gestion, dans un domaine lié aux TIC ou équivalent

- Au moins 3 ans d'expérience démontrée dans la gestion de contrats et/ou de projets, de préférence dans le secteur des TIC
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'innovation, l'entrepreneuriat, la formation dans le domaine des TIC
- Avoir effectué au moins une (01) mission/travail d'innovation dans le domaine digital
- Connaissance des modèles économiques et de financement dans le secteur des TIC

Pour l'ensemble des profils, il est souhaitable d'avoir :

- Connaissance approfondie des processus de gestion de projet, y compris la planification, l'exécution, le suivi et le contrôle.
- Capacité à travailler efficacement avec des équipes pluridisciplinaires et à coordonner plusieurs parties prenantes.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, en français et en anglais.
- Compétences en résolution de problèmes et aptitude à prendre des décisions éclairées.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique : courrier électronique, fichiers et tableurs, l'internet, réunion en ligne, et familiarité avec les systèmes de gestion de l'information et de gestion de projets.
- Bonne capacité rédactionnelle et maîtrise de la communication effective.

LANGUES

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française à l'oral et l'écrit ;
- La maîtrise de la langue anglaise à l'oral et l'écrit est obligatoire.

RAPPORTS

Le gestionnaire de contrats soumettra des rapports mensuels d'activités qui serviront de base pour le paiement de ses honoraires. Chaque rapport mensuel doit présenter :

- les activités prévues au cours de la période de rapportage et celles réalisées au cours de ladite période;
- les défis rencontrés et les propositions d'approche de solution pour relever ces défis ;
- le détail des activités prévues pour la période suivante ;
- la fiche de temps;

Les rapports mensuels sont adressés au Coordonnateur National du Programme Compact du Togo et seront soumis au plus tard le dernier jour du mois concerné.